

B l'écho de **Biviers**

#03 - DÉCEMBRE 2021

mairie-biviers.fr

Joyeuses Fêtes !



P.6
Cérémonies du
11 novembre

P.8
Cours d'écoles
réaménagées

P.22
Des nouveaux élevages
à Biviers

ÉTAT CIVIL

Cet état civil ne mentionne que les familles qui ont donné une autorisation de publication dans la presse locale iséroise (naissances) ou dans les médias biviérois (mariages). Si vous souhaitez faire publier un avis de naissance sur Biviers, n'hésitez pas à nous contacter.

État civil depuis le 14/05/2021 :

8 naissances dont

ANTOINE RISCHARD Solveig, le 27 mai 2021
MARCADELLA GUILLOTEAU Thadé,
le 2 juin 2021
PLÉ Joséphine, le 22 août 2021
NOËL Anoushka, le 13 septembre 2021
CAMUSET Gaston, le 16 septembre 2021

6 mariages dont

M. LAMBERT Jean & Mme MÉNISSIER
Liliane, le 15 mai 2021
M. PALIARD Bruno & Mme BOCCARA
Stéphanie, le 22 mai 2021
M. GLENAT Mathieu & Mme LE GAC
Estelle, le 3 juillet 2021
M. NEYRET Yannick & Mme RENAUD
Charlène, le 10 juillet 2021
M. DELAYE Stanislas & Mme MICHEL
Marion, le 9 octobre 2021

Décès

M. FERLAY Alain, le 20 avril 2021
Mme ARDICHVILI Monique née SION,
le 21 avril 2021
M. BERBEL Jean-François, le 22 avril 2021
Mme REBOTIER Marie (Claude),
née CHALLANDE, le 3 mai 2021
M. COULAVIN Maxime, le 6 mai 2021
Mme GIRAUD Claude, le 23 mai 2021
Mme BLANC Louise née BLAUDEL,
le 29 mai 2021
Mme GUIROY Annie née LANGENDORFF,
le 5 juillet 2021
M. PELLOUX-GERVAIS Michel, le 2 août 2021
M. BAJOLLE Jacques, le 2 août 2021
M. BLANC Gérard, le 11 août 2021
M. ROULET Christian, le 10 septembre 2021
Mme BEAUGEARD Huguette née
CHOLOUX, le 24 septembre 2021
Mme ARMANI Marie-Louise née PEYRAT,
le 7 octobre 2021
Mme LOREILLE Corinne née DUTRON,
le 9 octobre 2021
M. NOLAY Roger, le 14 octobre 2021
Mme BOULLE Jeannine décédée le 31
octobre 2021

INFORMATIONS MAIRIE

Tél. 04 76 52 10 45
Site : mairie-biviers.fr
Email : contact@mairie-biviers.fr
bibliothèque@mairie-biviers.fr
service.enfance-jeunesse@mairie-biviers.fr
ccas@mairie-biviers.fr

Horaires de la mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h.
Mercredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

Permanences

M. Le Maire ainsi que les adjoints,
reçoivent sur rendez-vous.

Assistante sociale en gérontologie

Sur rendez-vous à la mairie de Biviers
les 1^{er} et 3^e jeudis du mois

Conciliateur-médiateur de justice

Mairie du Touvet

Sur rendez-vous les 3^e et 4^e jeudis du mois
de 9 h à 12 h.

Tél. 04 76 92 34 34.

Mairie de Saint-Ismier

le 1^{er} mercredi de chaque mois de 9 h
à 12 h, sur RDV au 04 76 52 52 25.

Avocat-conseil Mairie de Saint-Ismier

1^{er} mardi du mois de 17 h à 19 h
sur RDV au 04 76 52 52 25.

NUMÉROS UTILES

Assistants sociales

Centre médico-social de Bernin
71, chemin des Sources
38190 Bernin
Tél. 04 56 58 16 91

Horaires de la bibliothèque municipale

Lundi, mardi, jeudi
de 16 h 45 à 18 h 30
Mercredi de 11 h à 12 h 30
et de 14 h 30 à 17 h 30
Vendredi de 15 h 45 à 18 h
Samedi de 11 h à 12 h

Déchetterie Saint-Ismier

Du lundi au dimanche
de 8 h 30 à 17 h 45
Fermée les jours fériés
Tél. 04 38 72 94 30

Ramassage des ordures ménagères

Lundi : containers gris
Mardi : containers verts

Jardinage - Bricolage

Nuisances sonores

Créneaux autorisés

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h à 19 h 30
Samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
Dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h

Pharmacies de garde

Tél. 32 37

Urgences (VEOLIA) :

Eau potable 0 969 323 458

Assainissement 04 76 61 39 34

Assainissement (eaux usées)

- Astreinte urgente 7 j/7 et 24 h/24

04 76 61 39 34 (VEOLIA)

- Renseignements réseaux

04 76 99 70 00 (SIZOV)

En cas de sinistre, appeler le 18

Directeur de la publication :

Thierry Ferotin

Comité de rédaction :

Anny Seltz-Bouvier, Marylin Arndt

Crédits photos : Elus - Associations

Réalisation : JMM Communication

Impression : Imprimerie des Écureuils

Papier recyclé - Encre végétale



Imprimé sur Cocoon Silk
(produit à partir de fibres
100 % recyclées) avec
des encres végétales.

Joséphine PLÉ



Solveig ANTOINE RISCHARD



Thadé MARCADELLA GUILLOTEAU



PLÉ F. & BONNET CANDÉ C.
Le 16/02/2021

sommaire

- 04 // *Rétrospective*
- 06 // *Inaugurations, célébration, hommage*
 - > **Le 11 novembre 2021**
 - Biviers était en effervescence !**
- 08 // *Travaux*
 - > **Des cours d'écoles réaménagées pour le plaisir des enfants de Biviers !**
 - > **Rôle du Conseil Municipal des Enfants dans cet aménagement**
- 10 // *Environnement*
 - Urbanisme*
 - > **Aménagements paysagers**
 - > **Réunion publique du 30 septembre 2021**
 - > **Décès de Monsieur Jean-Marie Petitfils**
 - > **RENOV'ENERGIE**
- 13 // *Seniors et CCAS*
 - > **Sortie au Marais des Seiglières**
 - > **Le goûter des Séniors**
 - > **Lundi au ciné !**
- 14 // *Vie municipale*
 - > **Sécuriser votre vélo dans vos déplacements !**
 - > **Transport : du nouveau**
 - > **La photo c'est la vie !**
- 16 // *Culture - Bibliothèque*
 - > **Exposition des artistes Végétal et minéral**
 - > **Des expositions à la bibliothèque**
 - > **Coup de cœur...**
 - > **La navette évolue**
- 18 // *Enfance Jeunesse*
 - Scolaire*
 - > **Rentrée**
 - > **La collecte pour les Restos du Cœur**
 - > **Accueil de loisirs sur place**
- 20 // *Vie municipale*
 - > **Charlotte Faure une Biviéroise Miss Rhône-Alpes 2021**
 - > **Le Sou des Écoles**
 - > **Agriculture, de nouveaux élevages à Biviers !**
- 23 // *Vie associative*
 - > **Cross de Biviers**
 - > **Centre Saint-Hugues**
 - > **L'AVF Meylan Grésivaudan**
 - > **Association Gym Volontaire**
 - > **Pourquoi les méchants sont-ils méchants ?**

LE MOT DU MAIRE



Chères Biviéroises, chers Biviérois,

Souvent mes écrits se construisent autour de valeurs qui me sont chères ; je n'ai cependant pas encore abordé le thème du respect.

Pourtant le respect permet et participe à la déclinaison des autres valeurs. Certes, il ne fait pas partie des valeurs cardinales mais il coiffe en quelque sorte les autres : sans le respect les autres valeurs se verraient amoindries ou dévoyées. Ainsi le respect de l'autre est le ciment de la cité, le ferment du civisme, le socle qui permet de construire une démocratie plus juste et une commune plus agréable à vivre. Respecter autrui, c'est aussi « jouer collectif » et prendre ses responsabilités en se vaccinant, en respectant les consignes, le passe-sanitaire et les gestes barrières. Parce qu'en se préservant, c'est tout notre système de santé que l'on préserve, c'est autrui à qui on épargne le risque de sa propre contagiosité et c'est ainsi que l'on peut espérer obtenir une immunité collective suffisante face à des variants du COVID toujours plus virulents. Tout ceci sans céder à l'abattement, l'aveuglement ou comme on le voit trop souvent la colère, c'est-à-dire en se respectant soi-même !

Mais comme pour la liberté, le respect implique une notion de réciprocité : il est donc nécessaire que les institutions respectent le citoyen pour que cette valeur ne soit pas synonyme d'asservissement.

Alors que depuis quelques années l'humanité prend conscience des conséquences négatives de son activité sur son environnement, comment oublier le respect de la terre ? C'est lui qui nous permettra d'éviter de vivre une catastrophe écologique mondiale ou de la laisser à nos enfants !

Et parce que charité bien ordonnée commence par soi-même, il me faut avouer que nous avons été irrespectueux : dans le précédent « Echo de Biviers » nous avons parlé de « sanitaires accessibles aux handicapés », ce qui m'a valu un courrier avec une critique ô combien méritée : en parlant de « handicapé » on « réduit les personnes porteuses de handicap à leur singularité ». Ce malheureux raccourci va à l'encontre de leur « dignité d'êtres humains ». À cette personne et à tout ceux qui ont été choqués à juste titre par cette formule je présente mes plus plates excuses. Pour terminer je citerai Claude Lévi-Strauss : « un humanisme bien ordonné ne commence pas par soi-même, mais place le monde avant la vie, la vie avant l'homme, le respect des autres avant l'amour propre ».

Alors que se termine 2021, je forme le vœu qu'au-delà de toutes les incertitudes en cours, ces valeurs de respect et de solidarité fondent une nouvelle année plus sereine. Au nom de tout le Conseil Municipal, je vous souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes.

Votre Maire,

Thierry Ferotin

#03 Rétrospective en images

Goûter des séniors



Forum



François Salque conférence-concert



Audition de piano à la salle polyvalente



Fête de la musique



Kermesse



Végétalisation du chemin des Tières





De gauche à droite et d'avant en arrière : Henri Baile, conseiller régional, Camille Galliard-Minier, députée, Laurent Prévost, Préfet, Olivier Véran, Ministre, Thierry Ferotin, Maire de Biviers, Didier Rambaud, Sénateur, le général Benoist Clément, Sandrine Chaix, Vice-présidente du conseil régional, Franck Benhamou et Joëlle Hours, conseillers départementaux.

Le 11 novembre 2021

Biviers était en effervescence !

Une conférence, une exposition, trois inaugurations, celle de la place du village, de la rénovation des bâtiments attenants et celle du monument aux morts, la commémoration de l'armistice et un hommage à Jean Silvy(*), Compagnon de la Libération. Le nom de celui-ci figure sur le monument de Biviers. Cette cérémonie hommage a été labellisée « Cycle mémoriel 2021 » par le préfet de l'Isère.

De très nombreuses personnalités civiles et militaires, la famille de Jean Silvy et de nombreux Biviérois étaient sur la place.

En début d'après-midi, après le lancement de l'exposition sur le Maréchal Leclerc par le maire, Thierry Ferotin, le lieutenant-colonel Benoît Deleuze, historien militaire, a enchaîné avec une conférence sur la campagne de Norvège et la bataille de Narvik à laquelle

a participé Jean Silvy. À l'issue de la présentation, André Spalanzani, président honoraire de l'université de Grenoble, a remis les palmes académiques à l'historien.

L'inauguration de la place par le maire, Camille Galliard-Minier, députée, ainsi qu'Olivier Véran, ministre de la Santé et des solidarités s'est terminée par le dévoilement de la plaque de la place par Madame Elisabeth Fabre, ancienne résistante.

La cérémonie militaire a été ensuite lancée par Monsieur Pierre Chauvet, président de l'UNC-Dauphiné. La chorale de l'École des Pupilles de l'Air, accompagnée par la fanfare et le public ont entonné la Marseillaise. Puis, le ministre Olivier Véran a remis la médaille de la Croix du combattant à M. Jacques Giraud, et deux insignes de porte-drapeaux à Adrien Cerantola et Alexan-

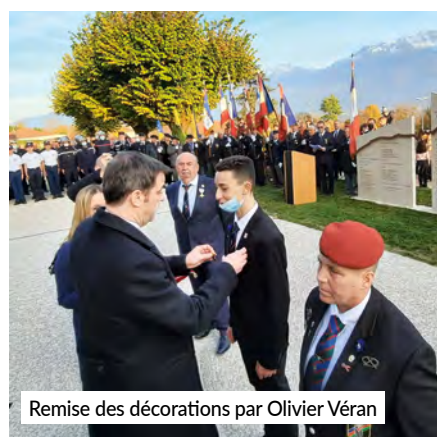
drine Reigner, ensuite Rachid Soltani a reçu un nouvel emblème du président des porte-drapeaux de France. Après l'hommage au lieutenant Jean Silvy par Madame Thévenet, présidente de l'Association des Familles des Compagnons de la Libération de l'Isère, Laurent Prévost, préfet de l'Isère a rendu hommage aux morts pour la liberté avec le discours de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées.

Des enfants des classes de CM1 et CM2 ont lu des vers qu'ils ont écrits en s'inspirant du poème « Liberté » de Paul Éluard, puis le correspondant défense de la commune de Biviers, Serge Bouille, a procédé à l'appel des « Morts pour la France ».

(*) un article sur Jean Silvy est paru dans l'écho #1, vous pouvez le consulter sur le site de la mairie.



Le 6^e BCA



Remise des décorations par Olivier Véran





Dévoilement de la plaque

Extraits du discours de Mme Thévenet :

« ... Je reviens sur l'engagement de Jean Silvy. Combattant dans le même bataillon que mon père, Fernand Thévenet sous le commandement du Général Leclerc, c'est ensemble qu'ils ont affronté des durs combats.

Combattant de la première heure, il est fait compagnon par décret le 17 novembre 1945 par le général de Gaulle.

Leur choix à tous est difficile : ils quittent la France, ils abandonnent leur famille, leurs études, leur carrière sans savoir si un jour ils pourront les retrouver.

Mais rester et composer avec un ennemi balayant les libertés et leurs fiertés était impossible.

Ils ont refusé, ils n'ont pas plié, ils en ont souvent payé le prix fort mais ils ont aussi vécu et construit des liens indéfectibles du fait de la hauteur de leur engagement.

...

Jean Silvy avec les compagnons et les résistants ont su prendre des décisions difficiles pour défendre leur pays et leurs valeurs. En effet, n'oublions pas que 75 % des compagnons sont entrés en guerre avant la fin 1940, 91 % avant 1942.

Ils sont 1038, ils sont de tous âges et de tout milieu social, civils ou militaires, officiers de carrière comme tirailleurs sénégalais et représentent toutes les sensibilités politiques ou religieuses. Les compagnons survivants n'ont jamais oublié qu'un tiers des leurs sont morts avant la fin de la guerre.

Enfin, la plupart n'ont cherché aucune notoriété, la guerre finie et le devoir accompli.

Le 9 mai 1941, Jean Silvy écrivait dans son journal de guerre : « Nous nous battons simplement contre l'Allemagne et l'Italie, rien d'autre. Nous ne faisons pas de politique. Nous voulons nous battre pour être présents à la victoire pour la France qui ne le peut plus ; c'est tout. »

...

Cette cérémonie aujourd'hui, nous rappelle à tous la grandeur de ces engagements. »



Extraits du poème écrit et lu par les enfants du CM1-CM2 sur le poème de Paul Eluard « Liberté » :

...
 Sur les marches de la mort
 Sur les ironies du sort
 Sur tous les immenses efforts
 Nous écrivons vos noms

Sur le cœur de nos guerriers
 Sur les ombres des tranchées
 Sur les sombres baïonnettes
 Nous écrivons vos noms

Sur les morts héroïques
 Sur les héros protecteurs
 Sur la France libérée
 Nous écrivons vos noms

Et par le pouvoir des mots
 Nous recommençons notre vie
 Nous sommes nés pour vous connaître
 Pour vous nommer
 Liberté, Égalité, Fraternité
 Lieutenant Silvy
 La colombe de la Paix



Extrait du discours des Anciens Combattants lu par Monsieur Pierre Chauvet

« ... Le destin du lieutenant Jean Silvy fut identique à celui du lieutenant de Légion Étrangère, Hubert Germain.

Comme lui, parmi les premiers Français Libres dès juin 1940
 Comme lui désintéressé, seul le sort de son pays le préoccupe.
 Comme lui, héros forgé dans son périple africain, dans tous les combats, chevalier des temps modernes.

Comme lui, débarquant sur les côtes normandes en 1944, et affrontant « l'Allemand », avec audace, témérité, courage, exemplarité... »



Lucien Vullierme,
1^{er} Adjoint délégué
aux travaux



Estelle Alliard,
adjointe déléguée à
l'enfance-jeunesse et
aux affaires scolaires

Des cours d'écoles réaménagées pour le plaisir des enfants de Biviers !

Les cours d'école ont été réaménagés pour le bien-être, le plaisir et le confort de nos petits biviérois. Ce réaménagement est le fruit d'une concertation entre élus, enfants du Conseil Municipal des Enfants, enseignants et parents d'élèves. Les différents services municipaux ont travaillé en synergie afin de parvenir à un triple objectif :

Proposer un espace ludique adapté aux enfants, leur permettant de jouer ou de se détendre dans différentes conditions climatiques.

- Des jeux ont été installés ou renouvelés.
- Des espaces potagers éducatifs ont été aménagés
- Un sol de couleur claire a été choisi, des arbres ont été plantés et des espaces engazonnés afin de constituer des îlots de fraîcheur.
- Des végétaux diversifiés ont été choisis en fonction de leur intérêt pédagogique.
- Un préau a été installé dans la cour de l'école élémentaire afin de protéger de la pluie ou du soleil.



Pourquoi

Désimperméabiliser les sols ? Quel est l'intérêt écologique ?

Quand nous permettons à l'eau de pluie de s'infiltrer dans le sol au lieu d'être collectée dans les réseaux unitaires, les avantages sont nombreux.

1. Réduire la pollution

- Nous collectons moins d'eau de pluie dans nos réseaux d'eau pluviale et nous réduisons la saturation des réseaux.
- Nous limitons le ruissellement et le lessivage des polluants vers les cours d'eau.

2. Faire des économies

- Nous gérons l'eau en surface avec des ouvrages moins coûteux en investissement et en entretien.
- Nous réduisons la taille des ouvrages de collecte.

3. Adaptation au changement climatique

- Nous rechargeons les nappes en laissant s'infiltrer l'eau de pluie.
 - Nous contribuons à réduire les îlots de chaleur urbains en végétalisant les zones d'infiltration pour plus d'ombrage et plus d'évapotranspiration.
- C'est bon également pour la biodiversité !

Désimperméabiliser les sols et verdir la cour.

Ce point constitue à la fois un objectif de la municipalité mais s'inscrit aussi dans les objectifs du plan de relance qui proposait d'accorder d'importantes subventions aux communes s'engageant dans cette voie plus écologique.

- Afin d'améliorer le confort et de réduire les effets caniculaires, nous avons choisi d'augmenter la surface des espaces verts
- Un sol perméable clair a donc été mis en place.
- Des arbres et arbustes permettant le retour de la faune et notamment des oiseaux ont été plantés. Des précautions ont été prises afin d'éviter les végétaux allergisants. L'ensemble de ces éléments favorise la biodiversité.
- Les phénomènes de crues seront limités par le ralentissement ou la suppression des arrivées d'eaux de pluie dans notre réseau de collecte d'eau pluviale et nos rivières.

Permettre l'accessibilité des cours d'écoles au plus grand nombre et respecter les différentes normes en vigueur.

- Les accès pour les personnes à mobilité réduite ont bien évidemment été conservés. L'accès à l'école élémentaire se fait par le portail situé entre les deux écoles. L'accès à l'école maternelle se situe au niveau du portillon situé entre l'école et la salle castor. Les pentes des différents cours ont été retravaillées et les marches supprimées entre l'école maternelle et la cour.
- Une rampe a été aménagée à côté de cet escalier et permettra aux parents de pouvoir passer facilement avec une poussette de l'élémentaire à la maternelle.
- Un soin particulier a été apporté au respect rigoureux de toutes les normes en vigueur dans l'aménagement des cours d'écoles (jeux, balustrades, clôtures...). C'est par exemple pour des raisons de normes de sécurité extrêmement strictes que la décision de changer le train de la maternelle a dû être prise cet été. Les enfants peuvent heureusement profiter d'un très bel équipement flambant neuf depuis les vacances de la Toussaint.



Jean-Marie Peltier, le responsable du service technique de la commune, a suivi l'intégralité du chantier, veillant au respect des différentes normes ainsi que du cahier des charges. Les travaux sont en grande partie terminés. Le sol de la cour du milieu, qui a été posé dans des conditions climatiques inadaptées sera refait intégralement l'été prochain, aux frais de l'entreprise en charge du marché. Les travaux ne pourront pas être réalisés plus tôt car des conditions météorologiques estivales (entre 15 et 25 degrés) sont nécessaires afin de permettre une réalisation de qualité. Certains aménagements ont par ailleurs été différés à l'année prochaine mais ne seront pas oubliés (bancs, voiles d'ombrage et bacs potagers pour la maternelle).

Les enfants peuvent d'ores et déjà profiter pendant leurs récréations, les temps périscolaires ou au centre de loisirs, d'un espace de jeu de qualité dans lequel la végétation a fait son retour. Et ils s'en donnent à cœur joie !

Rôle du Conseil Municipal des Enfants dans cet aménagement

Les enfants du CME ont été consultés et c'est leur avis qui a guidé l'équipe municipale dans ses choix. Ils ont, comme nous nous y attendions, souhaité que des jeux soient installés et ont choisi un toboggan, une structure à grimper, un terrain multisport, un billodrome, des marquages au sol : marelle, petits chevaux...

Nos petits élus Bivérois se sont aussi montrés très soucieux de rétablir de la végétation dans leur cour d'école. Ils ont déjà conscience que l'environnement est à préserver. Ils sont très attachés à la nature, à la verdure et les décrivent comme des éléments équilibrants et apaisants. Ils ont aussi émis avec force le souhait de pouvoir se protéger de la chaleur.

Nous remercions Kimi, maire des enfants pour l'année scolaire 2020-2021, Arthur son adjoint, Anaïs, Louisa, Jeanne, Lucien, Felipe, Eugénie, Martin, Clotilde et Victor pour leur implication dans ce projet. Certaines réunions ont été un peu longues, les plus grands ont quitté l'école sans pouvoir profiter du résultat de leur travail. Cela fait partie de l'apprentissage du rôle d'élus. On s'engage pour la collectivité, pour les autres. Nous les félicitons car ce qu'ils ont proposé plaît énormément à tous les enfants de l'école !

À noter

Depuis le 20 novembre 2021, le port du masque est obligatoire dans le département de l'Isère pour les personnes âgées de 11 ans et plus dans un rayon de 50 m aux abords des écoles, aux horaires d'arrivée et de départ des élèves.

Aménagements paysagers



Stéphane
Tanzarella-Paganon,
3^e adjoint au maire

Bienvenue à Nathan Brouillaud, embauché en contrat d'apprentissage jusqu'en septembre 2022

Bonjour Nathan, pourrais-tu te présenter ?

Bonjour, je suis apprenti, en alternance, en licence professionnelle Nature en ville à l'université de Lyon.

Qui est ton maître d'apprentissage ?

Mes maîtres d'apprentissage sont Jean-Marie PELTIER responsable des services techniques et Stéphane TANZARELLA-PAGANON, adjoint au maire délégué à l'Environnement et l'Urbanisme.

Quelles sont tes compétences ?

Je maîtrise les logiciels de cartographie et de conception. J'ai aussi des connaissances naturalistes, notamment en ornithologie, mais aussi en reconnaissance des insectes et des plantes, sauvages ou horticoles.

Quelles sont les missions qui te seront confiées dans la commune ?

Ma mission principale est de favoriser la **biodiversité** au sein de la commune ainsi que les cycles naturels dans les espaces paysagers à Biviers. C'est également d'envisager des modifications à réaliser sur les aménagements paysagers existants, autour des sites tels que la mairie, l'église, les écoles etc. et en bord de voiries mais aussi dans les espaces publics.

Pourquoi la commune souhaite-t-elle favoriser et attirer les pollinisateurs comme les insectes ?

Depuis 1990, le nombre d'insectes a diminué de plus de 40 %, selon les régions, en lien avec des activités humaines notamment. Les insectes sont de très bons pollinisateurs, et ils représentent également une importante source de nourriture pour les hérissons, les oiseaux, les chauves-souris, les amphibiens et de nombreuses espèces. En favorisant les insectes, on favorise également tous leurs prédateurs !

Que peuvent faire les citoyens pour protéger et renforcer la biodiversité dans leur jardin ?

Pour renforcer la biodiversité dans leur jardin les citoyens peuvent planter, végétaliser et fleurir leur bord de voirie (= « **fleurissement citoyen** ») ou leur jardin en jouant sur les volumes, les formes, les parfums, les essences locales ainsi que la palette de couleurs des plantes de nos régions. Ils peuvent aussi tondre moins souvent leur pelouse en laissant un espace refuge en prairie fleurie, abritant les futures orchidées du printemps. Les haies ou les arbres doivent être entretenus et taillés de façon paysagère, sans géométrie excessive afin de don-

ner aux différentes espèces animales de la nourriture, ou simplement un abri en particulier pendant la saison hivernale.

Quel sera ton rôle dans le cadre de la préservation des paysages et de l'amélioration des aménagements paysagers dans la commune ?

Mon rôle sera d'incorporer dans les massifs végétalisés des espèces végétales à fort intérêt pour la biodiversité : on parle aussi de **service écosystémique**. Un des enjeux sera la mise en place d'un **plan de gestion différenciée**, c'est-à-dire un calendrier d'entretien des espaces végétalisés, en définissant des zones, des priorités et des classes d'action. Par exemple un zonage en « semi-naturel » d'un talus en bord de voirie nécessitera de diminuer les interventions afin de favoriser la floraison et la montée en graines des orchidées, espèces protégées. Dans un autre exemple, une zone dite prestige autour d'un bâtiment public sera entretenue plusieurs fois par an.

Le cimetière de demain : un cimetière végétalisé ?

La nature en ville évolue

L'accélération du réchauffement climatique est devenue un enjeu majeur depuis ces dernières années. Nos villes très minéralisées lors des trente glorieuses sont repensées depuis le début du XXI^e siècle pour accueillir la nature en ville. Les cimetières sont des emplacements très minéralisés, néfastes à la biodiversité et nécessitent un entretien manuel fréquent.

Déminéraliser ces milieux permettrait d'apporter de la fraîcheur, une régulation des eaux de pluie et bien d'autres bénéfices.

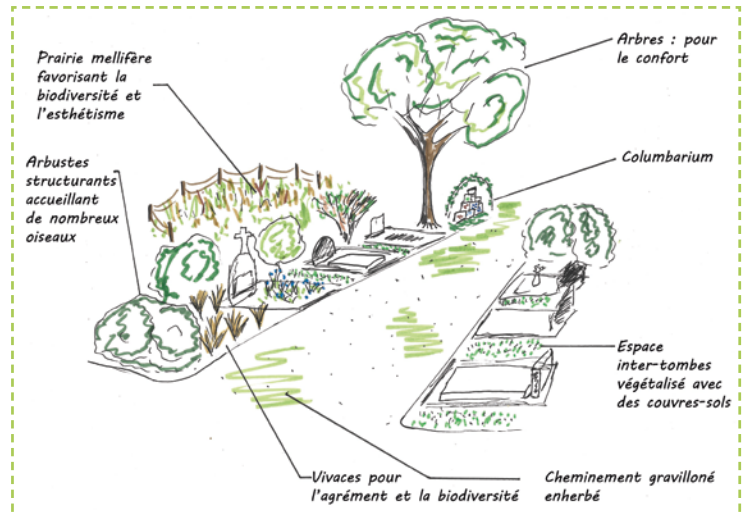
De nouvelles perspectives pour nos cimetières

Beaucoup de communes se sont engagées vers une végétalisation de leurs cimetières afin d'accueillir la biodiversité, faunistique et floristique. Quels sont les aménagements possibles pour cela ?

Tout d'abord, pour l'allée centrale, un engazonnement de graminées mélangé à un substrat, permet un meilleur drainage de l'eau tout en garantissant la sécurité des personnes fréquentant le cimetière.

Pour les inter-tombes, afin de respecter les familles et défunts, il est également proposé une végétalisation avec des plantes vivaces et rampantes comme le sedum, et le trèfle rampant, qui attirent efficacement des petits insectes pollinisateurs.

Enfin, pour les murets entourant le cimetière, un habillage naturel grâce aux plantes grimpantes telles que la clématite odorante, permet de créer des habitats pour les insectes et apporte de la couleur au paysage. Les espaces dédiés aux columbariums seront arborés et végétalisés pour offrir un lieu de recueillement.



Un changement utile

Ces quelques changements sont bénéfiques pour une qualité paysagère et pour la mise en place de services dits « écosystémiques »*. La nature offre à l'Homme des services chaque jour ! Cet aménagement permet par exemple la pollinisation, une action très importante pour le cycle des plantes, la fertilisation des sols, la purification de l'air et la régulation des insectes « indésirables » tels que les moustiques !

* « Services écosystémiques » : services fournis par les écosystèmes aux sociétés humaines.

(Cet article a été rédigé par Manon Bauduin, Corentin Caty, Léa Bouvier et Marie Salomon, étudiants en Écologie Urbaine)

Exprimez-vous !

Donnez-nous votre avis sur la végétalisation des cimetières en nous écrivant au service.urbanisme@mairie-biviers.fr
La végétalisation des cimetières sera incorporée dans l'agrandissement du cimetière dont le projet vient d'être lancé.

Réunion publique du 30 septembre 2021 sur le projet d'installation d'antenne relais « arbre »

Le Maire et les élus en charge du dossier ont rappelé les précédents efforts de la commune à savoir, refuser en 2020 un premier projet d'implantation d'antenne relais treillis métallique, considérant que la dénaturation du paysage et l'absence d'intégration paysagère qui en découlaient n'étaient pas conformes au Plan Local d'Urbanisme (PLU).

L'opérateur de téléphonie mobile Bouygues Télécom avait alors engagé une procédure auprès du Tribunal Administratif. Cependant la procédure en référé, également déposée par l'opérateur, a été gagnée par la commune contre ce dernier.

Par la suite, un autre projet d'implantation d'antenne relais « faux arbre » sur la parcelle louée par l'opérateur auprès de l'Office National des Forêts (ONF) a été déposé en août 2021. La mairie a alors souhaité que l'édification du pylône « arbre » contre laquelle elle ne pouvait pas s'opposer soit réalisée par une procédure d'héli treuillage afin de préserver la végétation existante mais également que les travaux ne soient pas réalisés pendant les périodes de nidification des oiseaux.

De nombreuses questions ont ensuite été posées par l'assemblée et s'en est suivi un débat autour de nombreuses thématiques (ondes, dépréciation foncière, nature des travaux etc.).

Entre-temps et compte tenu de l'obtention de l'accord de la Mairie pour l'antenne « arbre », Bouygues Telecom s'est désisté de la procédure contre notre refus de l'antenne treillis : cette dernière ne sera donc, quoi qu'il arrive, pas installée.





Décès de Monsieur Jean-Marie Petitfils

Arrivé à Biviers fin 1968, Jean-Marie Petitfils a d'abord habité au Clos de Franquières avant de déménager dans le quartier des Barraux. Dès 1971, il est élu au conseil municipal et fait deux mandats avec le maire Louis Charpentier. Le premier jusqu'en 1977, le second de 1977 à 1983, il devient alors 2^e adjoint.

Il est ensuite réélu en 1989, et nommé premier adjoint du maire Jacques Eybert-Prudhomme, chargé de l'urbanisme. Il a été aussi en charge des finances du SIZOV, sous la présidence d'André Eymery.

Adjointe aux affaires sociales durant le mandat 1989-1995 en même temps que Jean-Marie Petitfils, Didy Blanc se souvient : « C'était un homme ouvert, accueillant, rigoureux, droit et respectueux de tous. Toujours à fond dans ce qu'il entreprenait, il avait une excellente connaissance du village de Biviers. Il inspirait confiance et faisait tout pour qu'il y ait une bonne ambiance au sein du Conseil Municipal ; à l'époque où le scrutin était nominatif, c'était d'ailleurs lui le mieux élu ! »

En 2006, il quitte Biviers pour s'installer à Meylan.

Il est décédé le 17 août 2021. Sa fille Marie-Christine Saracino, travaille au service urbanisme de la mairie de Biviers et suit les traces de son père dans sa grande connaissance de Biviers et des Biviérois ainsi que pour sa générosité dans sa mission de service public.

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont accessibles en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte des dossiers. C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE) du droit ouvert aux usagers de saisir l'administration par voie électronique. **À partir du 1^{er} janvier 2022, la SVE s'appliquera aux demandes d'autorisation d'urbanisme**, avec l'obligation pour toutes les communes d'être en capacité de recevoir les permis de construire sous forme dématérialisée. Les pétitionnaires pourront continuer, **s'ils le souhaitent, de déposer leur demande en version papier.**

RENOV'ENERGIE ? Connaissez-vous le dispositif

Enjeu majeur de la stratégie « Territoire à énergie positive », lancée par le gouvernement dans le cadre du nouveau plan de rénovation énergétique RE2020, cette réglementation très ambitieuse va démarrer début 2022 et va concerner tout type de bâtiment quelle que soit sa destination, industrielle ou pour l'habitat.

La rénovation énergétique nous concerne donc tous, à titre individuel ou collectif dans les copropriétés horizontales ou verticales, en tant que propriétaire ou locataire. Il est devenu urgent d'économiser l'énergie totale consommée pour nous chauffer et nous rafraîchir, de mieux isoler pour faire disparaître les passoires énergétiques, de constituer un mix énergétique local, avec des énergies vertes...

Le service **RENOV'ENERGIE** est un service gratuit mis en place par Le Grésivaudan pour aider les propriétaires à rénover leur logement, améliorer leur confort et réduire leur consommation énergétique, grâce à des dispositifs d'accompagnement technique tout au long des projets de rénovation et des aides financières en complément d'autres dispositifs.

Des événements très variés, telles des promenades thermographiques avec prêts de caméras thermiques, des conférences sur les nouvelles énergies (filère bois, panneaux et chauffe-eau solaires, nouvelles chaudières, biogaz, énergies vertes...) vont avoir lieu près de chez vous.

Participez et échangez vos pratiques !

Donc, même si vous n'avez aucun projet et êtes perdus dans la jungle des vendeurs qui font du porte-à-porte ou si vous en projetez un d'envergure et recherchez quel type de financement est le mieux adapté, appelez le **0801 902 138** (numéro gratuit depuis un fixe ou un mobile), et un conseiller de la communauté de communes vous guidera.

<https://www.le-gresivaudan.fr/571-renov-energie.htm>



Marylin Arndt,
Conseillère
Communautaire
délégée Transition
Énergétique

Sortie au Marais des Seiglières



Vendredi 27 août le CCAS proposait une visite guidée à l'Espace Naturel Sensible du Marais des Seiglières, riche en faune et flore. Commentée par une animatrice Nature du département de l'Isère, cette balade était accessible et ne comportait pas de dénivelé. Une sortie conviviale et très intéressante !

Le goûter des Séniors

Samedi 4 décembre, après une année sans animation pour cause de pandémie, le CCAS en partenariat avec le Comité de Coordination et d'Entraide de Biviers a eu le plaisir d'organiser à nouveau le goûter des seniors à la salle polyvalente (voir photos page 4).

La chanteuse Sandra Amico et le magicien Claude Brun animaient l'après-midi. À 45 ans, la chanteuse a déjà 35 ans de carrière derrière elle. Repérée à 10 ans, cette Grenobloise récemment installée à Saint-Jean-de-Moirans a notamment participé à la tournée « Âge tendre et tête de bois ». Claude Brun, artiste professionnel de spectacle depuis 2000, fait partie en Rhône Alpes des magiciens les plus demandés avec une présence régulière à Grenoble, Lyon, Genève, ainsi qu'à l'internationale avec le numéro « Les Chapeaux Blancs » remarqué dans l'émission le Plus Grand Cabaret du Monde sur France 2, primé au championnat du monde de magie en 2012 à Blackpool (Angleterre), Noël de l'Élysée, Mandrake d'Or (Paris)... ».

Ce moment de convivialité était très attendu par nos séniors, ils étaient au rendez-vous !



Lundi au ciné !

Les sorties cinéma à l'espace Aragon ont repris le 14 juin avec « Le discours », puis « Fisherman'friends », « Délicieux », « Gogo », « Eiffel »...

C'est chaque 2^e lundi du mois ! Renseignements et inscription auprès du CCAS au 04 76 52 10 45.

Succès des ateliers de sensibilisation à la sécurité routière !



La session 1 des mercredis 24 novembre / 1^{er} et 8 décembre 2021 a affiché complet.

Nombreux d'entre vous sont déjà inscrits pour la session 2 des mercredis 16, 23 février et 2 mars 2022 sur les thèmes suivants :

- > atelier 1 : les distracteurs,
- > atelier 2 : les substances psychoactives,
- > atelier 3 : la signalisation (rappel et nouvelles réglementations).

Quelques places sont encore disponibles.

Inscription en mairie :

au 04 76 52 10 45

ou par mail à ccas@mairie-biviers.fr

Et toujours...

Une permanence de consultante sociale en gérontologie est mise en place sur Biviers pour vous et vos aidants (famille, proches...) dans vos démarches administratives et la perte d'autonomie.

Tous les premiers et troisièmes jeudis du mois de 9 h à 12 h en mairie de Biviers.

Sur rendez-vous seulement.

Inscriptions auprès du CCAS de Biviers par téléphone au 04 76 52 10 45 ou par mail à ccas@mairie-biviers.fr

La navette Super U, pour les séniors. Pour tout enseignement et inscription voir coordonnées ci-dessus.



Sécuriser votre vélo dans vos déplacements !

Le Grésivaudan propose 8 véloboîtes dont une à Biviers !

Ces boîtes métalliques capables d'accueillir cinq vélos et fermées à clé, permettent de protéger les vélos des intempéries, des dégradations et surtout des vols. Elles sont situées à Biviers au croisement de la RD 1090 et du chemin du Bœuf, mais aussi à Saint-Ismier, Crolles à proximité des transports en communs ou des services de covoiturage.

Location 49 €/an remboursable à 50 % par votre employeur dans le cadre d'un usage pour les déplacements domicile-travail ! La clé, envoyée par voie postale une fois votre réservation effectuée. Réservez votre place sur <https://www.veloplus-m.fr/>

Transport : du nouveau



Le réseau Transisère devient cars Région

La Région a repris la compétence transport au Département depuis le 1^{er} septembre 2021 et à cette occasion les numéros de lignes de transport ont changé.

Sur la commune de Biviers aux arrêts Evéquaux et Claverins :

- le 6020 (Crolles-Meylan-Grenoble) devient T80
- le 6070 (Bernin-Montbonnot-campus-Gières) devient T81

Sur la commune de Montbonnot à l'arrêt Pré de l'eau :

- le 6060 (Grenoble-Chambéry) devient T83
- le 6080 (Grenoble-Le Touvet) devient T84
- le 6200 (Grenoble-Allevard) devient T86
- le EXP1 (L'express Voiron-Grenoble-Lumbin) devient X01
- le EXP2 (L'express Voreppe-Grenoble-Le Champ-Près-Froges) devient X02

La boutique en ligne iséroise Cars Région devient oura.com.

Retrouvez tous ses avantages :

- mensualisation des PASS annuels classiques
- rechargement immédiat du titre de transport*
- rechargement de l'abonnement mensuel cars Région Isère + TCL*
- prélèvement automatique pour les PASS annuels classiques.

* Si votre ordinateur n'est pas équipé d'un lecteur de carte à puce, vous pouvez vous procurer un lecteur USB à 5 € directement sur oura.com ou à la Billetterie Information Oûra dans le hall de la gare SNCF de Grenoble ou à l'agence du Square de Grenoble.

Point sur l'accès des salles communales

Après 18 mois de fermeture de nos salles liée à la situation sanitaire, toutes les salles sont désormais accessibles aux associations et aux Biviérois. Petit bémol pour la salle Louis Charpentier qui sera temporairement indisponible pour travaux suite à un dégât des eaux.

Déneigement

Les voiries de la commune sont déneigées par la commune, mais toutes les voies ne peuvent être déneigées en même temps. Les priorités sont les suivantes : voiries communales les plus fréquentées, voiries secondaires, voiries moins fréquentées, voiries privées des lotissements et résidences disposant d'une plateforme de retournement et qui ont signé une convention avec la mairie.

Par temps de neige, pour permettre le passage des engins et le déneigement complet des voies, nous vous rappelons de ne pas stationner de véhicule sur la chaussée.

À noter : les riverains des voies publiques sont tenus de balayer la neige sur le trottoir devant leur maison et d'éliminer le bourrelet créé par l'engin, sans mettre la neige sur la voirie. En l'absence de trottoir, un espace de 1,50 mètre de largeur à partir du mur de façade ou de clôture doit être balayé et raclé. En cas de verglas, pensez à jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois.

Aide au déneigement

Le service accueil de la Mairie tient à votre disposition une liste de personnes susceptibles d'intervenir dans votre propriété pour déneiger. Les conditions pratiques et financières seront à traiter directement avec ces personnes.

Une solidarité de voisinage peut également être mise en œuvre pour aider les personnes en difficulté.



La photo c'est la vie !

Les dernières **Journées Européennes du Patrimoine** consacrées aux photographies de Biviers et des Biviérois entre 1870 et 1980 ont connu un grand succès avec plus de 450 visiteurs. L'exposition tenue à la mairie a rassemblé un large public heureux de découvrir ou redécouvrir les paysages et quelques éclats de la vie biviéroise d'autrefois. Le diaporama présenté à cette occasion est aujourd'hui accessible sur le site de la mairie (<https://mairie-biviers.fr/fr/rb/365757/journees-du-patrimoine>).

Une belle réussite grâce à tous les acteurs impliqués : Art et Patrimoine pour la collecte et le choix des photos, le Club photo de Biviers pour les agrandissements, les tirages de grande qualité et la mise sous cadre, Claude Sénéchal pour le prêt des appareils photo et tous les habitants qui ont contribué à la collecte des photos.

Un grand merci à tous !

Et après ?

Une photothèque à Biviers

La municipalité et l'association Art & Patrimoine souhaitent prolonger le travail de collecte et d'inventaire initié à cette occasion avec comme objectif de créer une photothèque mise à la disposition des Biviérois.

Les éléments rassemblés dans le cadre des JEP 2021 serviront de base à celle-ci.



Vous pouvez contribuer de deux façons :

- en apportant des photographies qui enrichiront la collection. Les photographies seront reproduites et restituées dans les meilleurs délais.
- en rejoignant le groupe Photothèque

Toute personne intéressée par la démarche et la photographie est invitée à se faire connaître. Pour cela, prendre dès aujourd'hui contact auprès de la mairie ou de l'association Art & Patrimoine.

Danielle Bal, Anny Seltz-Bouvier, Denis Cœur, Marc Rondet

Une photothèque, pour que les images du passé enrichissent les imaginaires de nos enfants.

Exposition des artistes Végétal et minéral



C'est déjà la onzième édition de cette exposition dont Agnès Simon a été l'initiatrice !

L'exposition du mois d'octobre, prévue initialement en novembre 2020, puis mars 2021, a accueilli 36 plasticiennes et plasticiens, amateurs et professionnels, impatients de partager leur travail. La salle polyvalente, même si elle n'est pas parfaite permet une exposition aérée et où chacune des œuvres a sa place et est mise en valeur. Une équipe très efficace effectue chaque année cette tâche difficile de mise en place des œuvres.

Dans cette exposition, trois artistes devaient être présentes, mais Lisette Blanc, Marie-Claire Dolle et Evelyne Tabouret nous ont quittés depuis la dernière exposition. Un hommage leur a été rendu et un tableau de chacune d'elles a pris place dans l'exposition.

Végétal et Minéral : c'était le thème choisi !

Quand on évoque ces termes on parle en fait de la nature tout entière. Les végétaux puisent l'eau et les minéraux pour vivre, puis ils sont eux-mêmes à la base de la chaîne alimentaire car sans elles les animaux et les hommes ne pourraient pas se nourrir et donc vivre. C'est donc aujourd'hui un grand thème d'actualité !

Des œuvres très diverses se sont côtoyées : des peintures de paysages, des œuvres abstraites qui évoquent les minéraux ou des végétaux, d'autres parmi les sculptures ou des tableaux relevaient de l'Arte Povera. Toute cette palette témoigne d'une extraordinaire créativité de nos artistes. Un grand bravo à eux !

À noter : à partir de janvier, la Maison pour tous organise une exposition d'aquarelles d'Evelyne Tabouret, animatrice des ateliers d'aquarelle pendant de nombreuses années.



Des expositions à la bibliothèque

Trois expositions se sont succédées à la bibliothèque. Une exposition de peinture regroupant quatre peintres, Joëlle Desbruyères, Agnès Rolin, Elisabeth Guglielmi et Romain Masson a eu lieu jusqu'à mi-septembre. Puis, ce sont les photos exposées lors des journées du patrimoine, sur le thème « La photo c'est la vie », qui ont pris place à la bibliothèque et dans le couloir de la MPT. Ensuite jusqu'à fin décembre le club photo de Biviers a proposé une exposition de photos en noir et blanc sur le thème « La photo de rue ».

Vous êtes photographe, peintre ou dessinateur, vous souhaitez exposer à la bibliothèque, contactez la bibliothèque à bibliotheque@mairie-biviers.fr ou au 04 76 77 17 85



Coup de cœur...

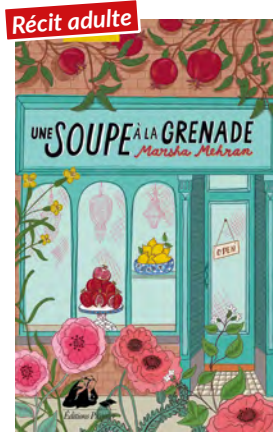
...de la bibliothèque et de ses lecteurs



Dune

Frank Herbert

Dans une nouvelle édition collector brochée, le célèbre roman de Frank Herbert récemment adapté au cinéma vous invite à découvrir la planète hostile de Dune, nous questionnant sur des thèmes allant de la spiritualité à l'écologie.



Une soupe à la grenade

Marsha Mehran

Un roman suivant l'histoire de trois sœurs ayant fui l'Iran pour s'installer dans un village d'Irlande, y ouvrant le Babylon Café. Inspiré de l'histoire personnelle de l'auteure, on se plonge volontiers dans cette atmosphère chaleureuse et gourmande.



1984

George Orwell adapté et illustré par Fido Nesti

Le chef-d'œuvre intemporel de George Orwell revisité sous les dessins de l'illustrateur brésilien Fido Nesti, sous forme de roman graphique. Avec une nouvelle traduction de Josée Kamoun, l'ambiance oppressante du système de Big Brother est retranscrite à la perfection.



Un tesson d'éternité

Valérie Tong Cuong

Anna mène une vie à l'abri des tourments. Tout semble parfait jusqu'au jour où Léo, son fils, se retrouve pris dans les mailles du filet de la police. Lors d'une manifestation à laquelle il ne devait pas participer, Léo est filmé en train de tabasser violemment un policier. À partir de ce moment-là, tout va basculer dans la vie d'Anna. Beaucoup d'émotions et de sensibilité malgré des passages durs...

La navette évolue



La navette passait tous les quinze jours, elle est maintenant hebdomadaire !

Rappel : la navette en pratique

Envie d'un document ? Qu'il soit en rayon, sorti, réservez-le sur le portail du réseau intercommunal des bibliothèques du Grésivaudan.

Pour réserver :

- recherchez le document qui vous intéresse dans le catalogue,
- cliquez sur le bouton « Réserver »,
- connectez-vous avec votre Pass' Culture,
- choisissez le site de retrait de votre document,
- attendez le mail vous avertissant de l'arrivée de votre document,
- venez le retirer sous 15 jours avec votre carte !

Pour rendre les documents, c'est encore plus simple, déposez-les dans une des bibliothèques du réseau.

Une conteuse à la bibliothèque

Mercredi 20 octobre, la bibliothèque de Biviers a accueilli la conteuse Cécile Laforêt, de l'association En Compagnie de Cécile, sur le thème « Arbres et Cabanes ».



Rentrée



Cette année l'école maternelle a trois classes et 67 élèves, l'école élémentaire 5 classes et 127 élèves. Les enseignants en poste sont

A la maternelle

Yves Lebagousse : Directeur et enseignant en grande section
Nathalie Wasyliv : Enseignante en moyenne section
Sylvie Rapin : Enseignante en petite section

A l'élémentaire

Nadine Meneau : Directrice et enseignante en CP
Christel Jullien : Enseignante en CE1
Camille Hellion : Enseignante en CE2
Laurence Favre : Enseignante en CM1-CM2
Françoise Fourel : Enseignante en CM2.

La commune a réalisé plusieurs investissements pour cette rentrée

Nous avons profité du plan de relance (financement à hauteur de 80 % de l'opération) pour équiper l'école élémentaire de matériel informatique neuf et d'un espace numérique de travail qui devrait faciliter et sécuriser les échanges de documents avec les parents. Le marché de restauration

scolaire sera revu. Nous porterons une attention particulière aux contenants alimentaires employés afin qu'ils soient respectueux de la santé des enfants et de l'environnement, et à la proportion de produits bios et locaux.

Nous avons aussi passé une commande de capteurs de CO2 qui permettra de vérifier que l'aération dans les salles de classe et du périscolaire est suffisante pour garantir un air le plus sain possible.

Enfin, nous réalisons une étude énergétique des deux écoles : maternelle et élémentaire afin de déterminer quels sont les travaux à réaliser en matière d'isolation et de chauffage.

Inscription scolaire, entrée en septembre 2022 en maternelle

Recensement des enfants nés en 2019
Pour les familles dont les enfants sont nés en 2019, nous procédons à un recensement des enfants nés en 2019. Pour cela, veuillez envoyer un email à l'adresse service.enfance-jeunesse@mairie-biviers.fr

La collecte pour les Restos du Cœur Une action réussie du CME

Au printemps, nous, les élus du Conseil Municipal des Enfants de Biviers (CME) avons voté pour l'organisation d'une collecte au profit des Restos du Cœur. Un enfant du CME a appelé les Restos du Cœur et l'association lui a expliqué qu'ils avaient plus besoin de produits d'hygiène que de produits alimentaires. Pour informer les Biviérois, nous avons créé des affiches qui ont été épinglées dans tout Biviers. Pour informer les enfants de notre école, nous nous sommes répartis les 5 classes de l'école pour expliquer notre projet. Nous leur avons aussi donné des affichettes. La semaine du 21 juin au 29 juin 2021, des malles ont été déposées devant l'école et devant la Maison Pour Tous pour récupérer les dons. Grâce à la collecte et à la générosité de tous, nous avons récolté à peu près 1 demi-douzaine de cartons pleins + plusieurs paquets de couches. Le mardi 19 octobre, la bénévoles des Restaurants du Cœur est venue récupérer nos dons. Elle nous a expliqué qu'ils seraient distribués dès la semaine suivante. Cette opération a été une vraie réussite grâce à vous tous, qui lisez votre « Écho de Biviers » .

Un grand merci à tous ceux qui ont accompagné cette action !



Blague pour les enfants : De quelle couleur sont les petits pois ?
Réponse : Les petits pois sont rouges ! (les petits pois sont rouges !)

Accueil de loisirs sur place



Les 3/6 ans ont fait le plein de vitamines avec une semaine placée sous le signe des fruits.

Au programme : la découverte des fruits sous toutes les formes, une compote maison, ainsi que de nombreuses activités manuelles avec des inspirations d'artistes aboutissant à la création de jolies toiles.

Un mercredi au cinéma pour couper la semaine, et la visite de la petite ferme de Lily à Biviers pour découvrir les animaux. Le groupe des CP-CE1, est parti à la découverte des animaux et créatures légendaires, au travers de créations toutes aussi féériques les unes que les autres. Une balade dans Grenoble a laissé leur imaginaire travailler et a aussi



permis de s'émerveiller avec l'animation "créature des contes et légendes du Dauphiné" et la découverte des fresques urbaines.



Une semaine riche en découverte !

Pour les 7/10 ans, un séjour sur le thème « préhistoire et découverte » dans le Verdon a été organisé.

Hébergés dans un centre de vacances à Gréoux-les-Bains, les participants ont passé 2 jours en immersion dans le monde de la préhistoire, en visitant le musée de Quinson et la grotte de la Baume Bonne. Ils ont aussi participé à différentes activités : un atelier confection de parures préhistoriques, un atelier chasse au mammouth et l'incontournable atelier allumage du feu.

Ils ont ensuite découvert le parc des aigles du Verdon, ses animaux et ses spectacles et ont terminé ce séjour en s'arrêtant visiter la citadelle de Sisteron, sur le chemin du retour. Ajoutez à ces découvertes, des bons repas, des veillées enjouées et un grand soleil... de quoi garder un bon souvenir des vacances !



L'espace jeune

L'espace jeune, destiné aux collégiens et plus a organisé différentes activités à la journée, demi-journée ou en soirée.

Les jeunes garderont de bons souvenirs des activités sportives organisées sur le stade et dans le gymnase du collège de Saint-Ismier, de la journée « Halloween » à Walibi et des différentes sorties pour faire du bowling, une activité de réalité virtuelle et un escape game.



Charlotte Faure une Biviéroise, Miss Rhône-Alpes 2021



Après avoir décroché le titre de Miss Isère, une Biviéroise, Charlotte Faure, est couronnée Miss Rhône-Alpes le 25 septembre 2021. Elle est candidate pour l'élection Miss France 2022, le 11 décembre 2021 à Caen (ce journal est bouclé, avant les résultats).

Âgée de 20 ans, passionnée de volleyball, Charlotte Faure évolue depuis 10 ans dans l'équipe nationale 2 de Grenoble. Elle est étudiante en deuxième année de BTS communication.

Le 29 octobre dernier, dans le parc de la mairie, la municipalité, des proches, de nombreux Biviérois, des présidents d'association, des entrepreneurs de « Bouge ta Boîte » du Grésivaudan et des élus locaux ont accueilli Charlotte Faure et ont pu échanger avec elle dans une ambiance très détendue.

De vos années à l'école élémentaire de Biviers, qu'est-ce qui vous a marquée ?

Je suis arrivée à l'école de Biviers en CP. Mes plus beaux souvenirs sont les défilés du Carnaval dans les rues de Biviers avec toute l'école et les parents. Les déguisements sur des thèmes différents chaque année. Une tradition que les enfants adorent !!!

Qu'est-ce qui vous attache à Biviers et au Grésivaudan ?

Vivre dans un village préservé, qui a

gardé son cachet. Bénéficier de chez moi d'une vue extraordinaire de la vallée du Grésivaudan. Pouvoir profiter de belles balades en partant de Biviers même.

Vous avez été investie de la mission d'ambassadrice du Grésivaudan.

Que représente cela pour vous ?

Je suis déjà fière que la Communauté de communes du Grésivaudan me soutienne. Je serais heureuse de les représenter à mon tour. J'ai été élue Miss Isère à Allevard et j'ai pu me rendre compte de la richesse de cette vallée avec des élus et des professionnels dynamiques.

Depuis quand pensez-vous à ce concours de Miss ?

Il y a quelques mois, je n'aurais pas imaginé une seule seconde cette aventure de vie. Cela faisait plusieurs années que le comité Miss Isère – au travers des réseaux sociaux – me sollicitait pour participer au concours. J'ai décliné deux années de suite, puis la troisième, à cause de la COVID, je ne pouvais plus pratiquer le volley, mes cours se faisaient en distanciel, je m'ennuyais. Alors cette fois-ci, j'ai dit « pourquoi pas ? » et je ne le regrette pas du tout !!!

Quels sont vos atouts dans cette compétition et quelles qualités mettez-vous en avant ?

Je ne connaissais pas le monde des miss avant, donc chaque jour est une découverte, chaque jour est une rencontre. En vivant au jour le jour cette aventure, je garde ma spontanéité, mon naturel. Mais j'ai un esprit de compétition que j'ai acquis avec le sport et donc je vis

ce défi avec une volonté d'apprendre et de bien faire les choses.

Quelles valeurs souhaitez-vous partager avec votre public ?

J'ai été élevée avec des valeurs fortes autour de la famille et du sport. Ce sont des socles pour moi qui me permettent de trouver le courage de me lancer dans l'aventure. La famille est un soutien sans faille et un refuge, le sport est une école de la vie, de l'exigence et de l'esprit d'équipe. J'aime les gens authentiques et j'essaie de le rester moi-même, j'espère rester fidèle à ces valeurs.

Y a-t-il des causes que vous souhaitez défendre en tant que Miss Rhône-Alpes et Miss France si vous êtes élue ?

Il a beaucoup de causes que j'aimerais défendre, mais il faut faire des choix pour un message clair et fort. Alors j'ai choisi assez naturellement la cause de LA femme : la place des femmes dans notre société, au travers du sport en ayant la même couverture médiatique que celle des hommes, la place des femmes dans le travail et promouvoir l'égalité des salaires, avoir la même chance que les hommes pour accéder aux postes importants. Mais aussi combattre les violences conjugales, le harcèlement de rue.

Quel est le job de rêve que vous souhaitez exercer après vos études ? Que peuvent apporter ces concours dans la réalisation de ce rêve ?

Jusqu'à présent, je n'ai que 20 ans, je n'avais pas d'idées très précises. Grâce à cette expérience unique je découvre des univers qui m'intéressent comme la



radio, la télé, les médias en général et mon côté sportif, me conforte d'allier les deux en m'orientant pourquoi pas vers le journalisme sportif... mais il est vrai que j'adore aussi le mannequinat que je découvre. Les rencontres avec des photographes professionnels m'ont permis de découvrir cet univers. Ma récente expérience sur le plateau de TF1 à Paris, avant le départ pour La Réunion, a été une vraie révélation, j'ai beaucoup observé toutes les coulisses de la mise en place de notre passage.

Est-ce que votre élection a changé le regard de vos proches sur vous ?

Je ne pense pas, j'ai un cercle d'amis sincères et fidèles qui m'encouragent avec de la bienveillance. Ma famille a toujours été un soutien quoique je fasse.

Est-ce que cela a changé l'image que vous aviez de vous-même ?

Bien sûr. J'ai beaucoup appris depuis le début de l'aventure, j'ai pris confiance en moi. Je suis fière de mon parcours jusqu'à aujourd'hui et ce n'est qu'un début...

Est-il possible de rester soi-même, naturelle, dans cette compétition ?

Oui c'est ce que j'essaie de faire pour pouvoir montrer ma vraie personnalité et vivre une expérience à fond.

Qu'est-ce que le titre de Miss Rhône-Alpes a changé dans votre vie ? Comment cela est-il perçu par votre entourage ?

Il a fallu que je mette en parenthèse mes études en 2^e année de BTS

communication. Heureusement mon école m'a particulièrement soutenue en aménageant mon emploi du temps. Mon club de volley, le GVUC, me fait confiance en gardant ma place à mon retour.

Ce qui a changé pour moi ce sont toutes les occasions où j'ai pu m'exprimer devant les médias, des rencontres avec des professionnels et artistes (photographes, maquilleurs, coiffeurs, chorégraphes, stylistes...), les rencontres avec les élus, les partenaires, des chefs d'entreprises. Et comme le dit si bien Amandine Petit, Miss France 2021, « cette expérience est un vrai accélérateur de vie !!! »

Je profite que vous me donniez la parole pour remercier la Mairie de Biviers qui me soutient depuis le début de mon élection Miss Isère, merci aux Biviérois de leurs messages d'encouragements, je compte sur vous samedi 11 décembre

devant votre écran pour aller le plus loin possible. J'espère que vous tous, la commune de Biviers, le département de l'Isère et la Région Rhône-Alpes, serez fiers de mon parcours.

Didier Jouve, responsable du service enfance-jeunesse évoque Charlotte : « Attentive aux autres, toujours dans un état d'esprit positif, Charlotte a laissé de bons souvenirs aux équipes du service enfance jeunesse. »



Le Sou des Écoles

La vie est revenue au Sou des écoles ces six derniers mois. Toute l'équipe fut ainsi ravie de faire renaître la grande kermesse de fin d'année dont le Covid nous avait privé. Nouveauté 2021 : ce fut le parc de la mairie qui accueillit les hordes d'écoliers et les différents ateliers. Une belle réussite partagée ! Nouvelle rentrée, nouvelle saison, nouveaux projets et un après-midi Halloween pour lancer les festivités : défilé aux lampions dans le village, découpage de citrouilles et déguisements. Cette soirée automnale fut suivie de la traditionnelle raclette des parents qui eut lieu dans la salle polyvalente communale fin novembre. Le week-end dernier, un vent de fête a soufflé sur l'école, pour offrir à tous quelques instants de magie de Noël. Les enfants attendent désormais le Père Noël, le vrai, et les parents du Sou souhaitent à tous les Biviérois, une douce fin d'année 2021, heureuse et conviviale.



Agriculture de nouveaux élevages à Biviers !



**Jérôme Dodos
et Thierry Helbringer,
éleveurs biviersois**

La plupart des Biviéroises et des Biviérois, mais également les nombreux promeneurs extérieurs venus apprécier l'agréable cadre de vie de la commune, ont vu dans les pâturages et sur les routes, des vaches, parfois des chèvres...

Ce sont ces mêmes expériences, agréables et heureuses, qui ont marqué notre quotidien à Biviers depuis de nombreuses années. Le maintien du caractère semi-rural de la commune, n'aurait pas été possible sans le travail de Hugues Charpentier et de sa famille, pendant plusieurs décennies. Il nous semble donc très important de le citer en préambule.

Il y a près d'un an, l'annonce du départ à la retraite de Hugues et l'absence de repreneur entraînaient l'inéluctable départ des vaches des paysages de Biviers. Ce constat nous a, dans un premier temps, individuellement sensibilisé à l'importance de l'agriculture dans notre village.

C'est à l'initiative du service Environnement-Urbanisme de la mairie, lors d'une réunion entre différents porteurs de projets agricoles, que nous avons pu nous rencontrer et découvrir la convergence de notre sensibilité et de nos idées sur ce sujet. Suite à ce premier rendez-vous, nous avons mis en commun notre volonté et nos compétences respectives pour entreprendre un projet d'activité agricole viable et durable.

Notre activité d'agropastoralisme se devait d'être respectueuse du milieu naturel existant, mais également soucieuse de valoriser ce patrimoine grâce à un entretien régulier : faire paître des brebis dans les prairies et les sous-bois permet de maintenir une végétation et des paysages de qualité.

Le travail de nos brebis ne s'arrêtera pas là, puisque la fabrication locale de fromage et sa distribution en circuits courts feront partie de l'activité à moyen terme.

La faisabilité de notre projet, passait avant toute chose par l'expérimentation in-situ. En mai 2021, nous avons donc fait l'acquisition d'une quinzaine de brebis Thones et Marthod. Cette race rustique est particulièrement adaptée à la géographie et au climat de moyenne montagne dans la vallée du Grésivaudan.

Le centre spirituel de Saint-Hugues a mis à notre disposition pendant quelques mois des parcelles et nous tenons à les en remercier. Six mois plus tard, malgré les aléas propres à cette activité, les brebis sont toujours à Biviers et notre volonté de pérenniser l'activité reste entière. Notre prochain objectif est de constituer d'ici 2023, un cheptel de brebis suffisamment important pour démarrer la fabrication des premiers fromages Biviérois.

Pour l'atteindre et voir prochainement de nombreuses brebis animer les paysages du village, nous avons besoin de terrains (prairies/friches/sous-bois) afin d'avoir une capacité annuelle de nourriture suffisante.

Grâce à des baux ou prêts à usage également appelés commodats, dont la rédaction prendra en considération le cahier des charges spécifiques de chacune des parcelles, nous serons en capacité de répondre à la demande initiale d'entretien, mais également d'intégrer d'autres prestations de travaux paysagers...

Si vous êtes propriétaires de parcelles et que vous souhaitez nous rencontrer pour en savoir plus notre activité, nous vous proposons de nous contacter.

Pour contacter les auteurs de l'article par mail :
thierry.helbringer@gmail.com

Fête des oiseaux et de la nature : **un concours artistique ouvert à tous**

Le 20 mars 2022, à Biviers, aura lieu une grande fête des oiseaux et de la nature.

De nombreux aspects de ce thème seront déclinés pour tous les goûts et tous les âges : pédagogique, ludique, festif, culturel. Des ateliers, des conférences, des jeux, des expositions, une restauration sur place...

À cette occasion, un concours artistique est organisé. Deux catégories (moins de 14 ans, plus de 14 ans) et des techniques diverses (peinture, dessin, collage) sont proposées.

La date limite de remise des œuvres est le 14/02. La fiche d'inscription est disponible à la mairie ou à télécharger sur le site de la mairie.

Plus de renseignements sur www.mairie-biviers.fr

Les œuvres feront l'objet d'une présélection par le comité d'organisation de la fête. Le public sera sollicité pour juger les œuvres exposées et les prix seront décernés à la fin de la journée de la fête.

Cross de Biviers



L'édition 2021 du cross de Biviers a été comme d'habitude un succès malgré la pandémie et beaucoup de pluie la veille. Néanmoins, les conditions météo ont été parfaites et le parcours totalement praticable. Juste un peu de pluie pour les organisateurs au moment de ranger. Du fait des contraintes liées à la pandémie, les bénévoles de l'édition avaient préparé des rations individuelles pour les candidats.

Comme pour une majorité de courses des environs, on note une participation un peu plus faible que les années précédentes :

- pour le cross : 56 participants,
- pour le trail : 55 participants.

En revanche, une participation importante des enfants.



Les résultats pour le cross :

Chez les hommes

1. Romain Bissonet - Cadet - 38:12
2. Gaëtan Armand - Senior - 38:22
3. Léo-Paul Cracowski - Senior - 38:52

Chez les filles

1. Soraya Elbey - Master - 46:12
2. Jutta Willamowskil - Master 4 - 46:46
3. Nadine Girod - Master 4 - 49:42

Pour le trail :

Chez les hommes

1. Arthur Traub - Master 1 - 1:12:55
2. Adrien Vialletelle - Senior - 1:14:57
3. Julien Paris - Master 1 - 1:18:08

Chez les filles

1. Laetitia Chastagnol - Senior - 1:29:35
2. Emmanuelle Clarac - Master 3 - 1:49:56
3. Nathalie Espenel - Master 4 - 1:56:26

Par ailleurs, c'est le cross cette année qui faisait partie du challenge intercommunal, retrouvez-en les résultats sur le site de la communauté de communes À l'année prochaine

Centre Saint-Hugues

Après les ateliers « Journée off pour les pro » et « La retraite : un regard neuf sur ma vie », le centre Saint-Hugues propose deux nouveaux ateliers.



Atelier d'écriture

Écrire à partir de phrases, de textes, de thèmes...

De 9 h 30 à 12 h vendredi 7 janvier, samedi 8 janvier, vendredi 4 février, samedi 5 février.

Renseignements et inscriptions :

<https://marielaurechoplin.wordpress.com/ateliers-decriture/> ou par mail : marielaure.choplin@gmail.com



Épuisement professionnel, « burn out », comment rebondir ?

Du 10 au 14 janvier 2022

http://www.sainthugues.fr/epuisement_professionnel_burn_out_comment_rebondir_10_01_2022/

Centre Saint-Hugues, 313, chemin Billerey, 38330 Biviers 04 76 90 35 97 www.sainthugues.fr

L'AVF Meylan Grésivaudan reçoit les Nouveaux Arrivants



3 juillet - Fête du Nouvel Arrivant

Un petit bus attendait sa trentaine d'invités, dont 11 étaient de nouveaux arrivants, adhérents de la rentrée 2020, ou nouveaux qui rejoignaient AVF Meylan Grésivaudan en cette fin d'année.

Le circuit les a conduits de Meylan à Bernin, en passant par La Tronche, Corenc, Montbonnot, Biviers, Saint-Ismier et Bernin, communes partenaires.

15 et 17 Septembre - Présentation des animations et adhésions

Lors de nos 9 forums, 90 personnes nous ont laissé leurs coordonnées et au cours de ces deux soirées, 24 nouveaux arrivants ont adhéré à l'association.

Pass sanitaire, vérifié, un buffet simple a été servi par 3 de nos adhérents masqués et gantés à de nombreux anciens venus faire la connaissance de nos nouveaux adhérents.

L'ambiance était joyeuse et détendue, malgré les contraintes sanitaires, car nous avons tous beaucoup de plaisir à nous revoir.

Venez nous rendre visite sur notre site <https://avf.asso.fr/meylan/>



Association Gym Volontaire de Biviers-Montbonnot



LAGV Biviers Montbonnot a démarré la saison 2020-2021.

Après deux années chaotiques, dues aux conditions sanitaires, les inscriptions ont repris. Merci aux adhérents qui nous font confiance. Nous avons cependant pu maintenir une activité durant cette période grâce à nos animateurs qui avaient su adapter leurs cours aux circonstances : vidéos, cours en zoom et surtout cours de plein air qui ont connu un grand succès ! Nous les remercions.

Toutefois, tous nos cours ne sont pas remplis, vous pouvez encore vous inscrire !

- Cours dynamiques avec du cardiotraining, du body sculpt et du renforcement musculaire.
- Cours plus en douceur avec de la gymnastique d'entretien, des étirements et du travail en profondeur en pilates.

Vous trouverez la description de tous les cours en détail sur le site internet <https://www.gvbiviersmontbonnot.fr/site> mis à jour régulièrement.

LAGV propose également des cours pour les personnes plus âgées qui ne pratiquent plus ou peu d'activité physique, avec le risque de perte de masse musculaire, risque de chute, perte de confiance dans sa capacité à réaliser les gestes simples de la vie courante...

Les cours GEEM (gym entretien & équilibre mémoire) proposent une activité physique adaptée avec un travail sur la force des jambes, l'aisance dans la marche, l'équilibre, le passage du sol à la position debout, mais aussi la concentration, la mémoire des gestes et des mouvements.

Pour permettre à toutes les personnes qui le désirent de participer aux cours GEEM, la mairie de Montbonnot organise un service de transport domicile-salle de sport, et avec le soutien de la mairie de Biviers un cours sera proposé le jeudi après-midi sur la commune pour être au plus proche des Biviérois. Le moment venu, nos adhérents en seront informés par mail et sur le site internet.



Pourquoi les méchants sont-ils méchants ?

L'atelier théâtre enfants (8 à 11 ans) de la Maison Pour Tous a travaillé une saison sur une création théâtrale « Viens du côté obscur » : pourquoi les méchants sont-ils méchants ? Parfois par nature, parfois par nécessité, pour gagner leur vie, ou à cause d'un malentendu...

Les Biviérois(es) ont été invités à découvrir cela le mardi 15 juin 2021 à 19 h, sur l'espace vert à côté de la crèche, assis dans l'herbe, ce fut un franc succès ! L'atelier est « orchestré » par Tina de la compagnie Les coulisses à ressorts.

Les enfants avaient pu aussi jouer ce spectacle sur le festival « Palindrome » le samedi 5 juin à Laval, réunissant sur deux jours des rencontres autour du théâtre et de l'écriture avec la MJC de Saint-Agnès et Saint-Mury et le théâtre au village des Adrets.

